

**INFOS MAIRIE**

Téléphone : 02 98 99 61 07

Fac-similé : 02 98 99 67 67

Horaires d'ouverture :

8 h – 12 h / 12h45 – 16h30

**PERMANENCE DES ÉLUS**

Les samedis de 10 à 12 heures

Tél. 02 98 99 62 91

**LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE**

8h30 – midi, 13h30 – 16h30

Tél. 02 98 99 61 00

**OFFICE DU TOURISME DU****YEUN ELLEZ – Place des Monts**

d'Arrée 29190 Brasparts

Tél./fax : 02 98 81 47 06

Ouvert du lundi au samedi

9h00-12 h., 13h30-17h30

[otyeyun.elez@wanadoo.fr](mailto:otyeyun.elez@wanadoo.fr)**DÉCHETTERIE (SIRCOB)**

de Locmaria-Berrien,

Tél. 02 98 99 82 49.

Au Vieux Tronc, lundi au samedi,

9h-12h, 13h30-18h.

**GRATUIT POUR LES****PARTICULIERS.****HALTE GARDERIE, AFEPH**

AU HUELGOAT, 02 98 99 79 58

**MARDI & JEUDI, 8H30-18 H,****SEULEMENT DE ZÉRO à 3 ANS.****ASSISTANTE SOCIALE**

Cécile Nédélec

**ANTENNE DE PLEYBEN**

0298266362

**COMMERCE AU BOURG**

Le Charlegan

M.Mme Baladine

Tél. 0298996845

**ONZE NOVEMBRE**

Une cérémonie sous l'égide des anciens combattants sera organisée à 11 heures au Monument aux morts. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié servi au Charlegan et d'un repas au restaurant le Yeun (s'inscrire directement auprès du restaurant).

**CLUB DES AÎNÉS**

Plus de 200 danseurs pour le fest-deiz du 15 octobre. Plus que jamais, bon pied bon œil pour nos anciens !

**SPANC – FOSSES SCEPTIQUES**

Un conseiller de l'entreprise Véolia est venu rencontrer deux conseillers à la Mairie afin d'apporter des explications concernant les visites à venir des techniciens du SPANC (Service public d'assainissement non collectif) qui se rendront chez les particuliers pour poser un diagnostic sur les fosses existantes.

La loi sur l'eau de 1992 a fait obligation de créer des SPANC avant le 31 décembre 2005. Chaque commune doit mener une étude de zonage afin de connaître les endroits devant demeurer en assainissement non collectif.

Le SPANC a pour mission d'établir le diagnostic de l'existant en faisant un état des lieux pour chaque fosse au tarif de 49 €50 par fosse. Après la visite du technicien, un classement de l'installation est effectué. Il n'y a rien à changer pour une fosse qui fonctionne correctement. En cas de dysfonctionnement, il faudra soit poser une nouvelle fosse répondant aux normes actuelles soit, par dérogation, réhabiliter la fosse existante.

Les données constatées par les techniciens du SPANC seront remises aux élus et envoyées aux particuliers concernés.

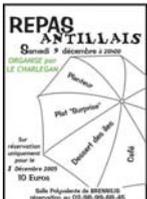
Une réunion publique pour répondre aux interrogations des habitants de Brennilis sera organisée au printemps 2007. Les visites débuteront un mois plus tard.

Pour permettre le diagnostic sur la fosse, celle-ci devra être accessible – l'accessibilité étant à la charge du propriétaire. Le propriétaire doit être présent ou représenté lors de la visite. Ces contrôles auront lieu ensuite tous les quatre ans.

**TRANSPORT PERSONNES ÂGÉES**

Sortie prévue au Huelgoat le jeudi 16 novembre à 10 heures. Prix 2 € par personne. **POUR S'INSCRIRE** contacter Olivier au 02.98.99.63.32 ou Madenn au 02.98.99.62.53.

**POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE**, il est possible si les utilisateurs sont intéressés d'organiser un déplacement à Carhaix qui offre davantage de possibilités pour les achats de Noël. Merci de bien vouloir signaler son intérêt à l'occasion de la sortie du mois de novembre ...

**REPAS ANTILLAIS**

Organisé par le Charlegan le 9 décembre à 20 heures. **INSCRIPTION AVANT LE PREMIER DÉCEMBRE**

**URGENCES**Gendarmerie,

faites le 17

Pompiers, le 18ou le 112 (*portables*)Médecin de garde :le 15 (*en dehors des**heures de présence de votre médecin traitant*)**QUELQUES INFORMATIONS CONCERNANT LES NORMES POUR POSER UNE FOSSE**

Une étude du sol doit obligatoirement être faite par un bureau d'études compétent. Si le sol est apte, un dossier doit être rempli auprès du SPANC, qui répond dans les 15 jours si le dossier est complet, et donne un avis technique de conception.

Quand la fosse est posée, un contrôle de réalisation est effectué. Par exemple, pour une maison comprenant trois chambres, il faut prévoir une fosse toutes eaux de 3.000 litres et 45 mètres de tranchée d'épandage, soit si le sol est apte une superficie de l'ordre de 100 m<sup>2</sup> – par chambre supplémentaire, 15 m de tranchée et 1.000 litres de capacité en plus.

Si le terrain est argileux (ce que l'étude de sol détectera), il faudra poser un filtre à sable, ce qui requiert 25 m<sup>2</sup> de terrain pour 3 chambres – 5 m<sup>2</sup> de plus par chambre supplémentaire. Il existe également des fosses Eparco avec filtre à base de pierre volcanique, et puits perdu.

**DE LA DOCUMENTATION EST DISPONIBLE EN MAIRIE ET A LA PERMANENCE DU SAMEDI MATIN POUR TOUTE QUESTION RELATIVE AUX FOSSES.**



## COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes s'est réuni le 22 octobre. Un nouveau bilan positif a été présenté par la trésorière. Cependant, en dépit des efforts déployés depuis trois ans par les membres du Comité pour organiser des manifestations accessibles à tous, seuls 5% des brennilisziens et brennilisziennes répondent présent. Au vu de ce manque de motivation au regard du travail accompli, le bureau du Comité des fêtes a décidé d'un commun accord de démissionner. Il se tient bien sûr à la disposition d'éventuels successeurs pour tout renseignement. Les divers imprimés, les comptes et les matériels appartenant au Comité ont été déposés à la mairie.



## CONSEIL D'ÉCOLE

Le Conseil d'école s'est tenu à Loqueffret le 20 octobre 2006. L'effectif total du RPI est de 66 élèves, contre 59 l'année dernière. 9 élèves partiront vers la sixième à la rentrée prochaine. La révision du RPI sera évoquée par les services de l'Éducation nationale à partir d'avril 2007.



A noter que la FÊTE DE NOËL sera organisée le 22 décembre à Brennilis (spectacle africain).

## A.P.E. - NOUVEAU BUREAU

Présidente - Mme Suzy Birhart  
Vice-Pdte - Mme Éliane Jaouen  
Trésorier - M. Laurent Corre  
Trésor.adjointe - Mme Martine Laurent  
Secrétaire - Mme Martine Magoaric  
Secr.adjointe - Mme Sylvie Lecam



## DE LONG EN LARGE

La balade organisée le 22 octobre au lac du Drenec a rassemblé une quinzaine de personnes bien courageuses compte tenu du mauvais temps mais désireuses de voir ce lac entièrement vidé, laissant un paysage complètement lunaire.  
PROCHAINE SORTIE le 12 novembre autour du lac de Glomel (Côtes d'Armor). Départ du bourg de Brennilis à 14 heures au plus tard.



Une pétition qui a déjà recueilli des dizaines de signatures circule à Brennilis, pour protester contre la proposition (mentionnée dans le journal Ouest France) faite par une conseillère municipale de céder sans contrepartie la salle du Droséra à la Communauté de communes pour que cette dernière procède à des aménagements relatifs au fonctionnement du Centre aéré hébergé dans cette salle.

Cette proposition – non sollicitée – a été formulée le 28 septembre en conseil communautaire, sans avoir été le moins du monde évoquée lors du Conseil municipal du 26 septembre 2006 – voir Gazette n.27 d'octobre 2006.

La cession impliquerait une perte sèche pour la commune, correspondant aux travaux déjà réalisés. Elle priverait les habitants de Brennilis de tout accès prioritaire à un équipement qu'ils ont financé, et aurait pour conséquence directe d'entraver le fonctionnement du camping, dont la salle du Droséra est une pièce maîtresse.

Il n'y a eu aucune réflexion de menée sur une alternative possible pour le centre aéré (par exemple choisir une nouvelle implantation), et la Communauté de communes n'a soumis aucun projet permettant d'augurer de l'avenir de la salle après une cession éventuelle.

La pétition a donc pour but de refuser cette cession, dont la Commune sortirait évidemment perdante, et qui n'apporterait aucune amélioration d'ensemble pour les équipements collectifs des environs. – C. R.



## REPAS CCAS

Un repas sera organisé par le Centre communal d'action sociale pour les personnes âgées de 65 ans et plus au Restaurant le Yeun le dimanche 12 novembre à 12 heures. Les conjoints ou conjointes qui n'ont pas atteint l'âge requis peuvent prendre part au repas en réglant directement le prix au restaurateur. S'inscrire à la mairie au plus tard le 7 novembre.  
**ATTENTION – Il n'y aura pas d'invitation individuelle envoyée par la poste.**



## PRIÈRE D'INSÉRER

- DE JEAN YVES LE FLOC'H ,  
CONSEILLER MUNICIPAL :

« Mon emploi du temps ayant changé depuis une nouvelle orientation professionnelle, je ne peux plus assumer certaines tâches entreprises préalablement, dont la permanence du samedi en mairie, mais je resterai disponible et joignable pour ceux qui le désireront. Quant à mon devoir au sein de la municipalité je continuerai d'assumer au mieux, avec les personnes compétentes, sur les dossiers en cours ( ex: la cité de Ker Ellez avec 3 nouvelles jeunes familles à venir = pérennité de l'école) et ceux à venir (également prioritaires à mon sens) comme l'eau potable ( nous sommes alimentés à ce jour par la Feuillée ! ) et les eaux usées ( la station d'épuration sature depuis quelques années ).  
Quant à la gazette mensuelle, je me désolidarise du comité de rédaction pour des raisons personnelles. »